



Sa Majesté le Roi Mohammed VI
His Majesty King Mohammed VI
Su Majestad el Rey Mohammed VI

Message de
Sa Majesté le Roi Mohammed VI

aux participants aux
Assises nationales du Sport

Skhirate, le 24 octobre 2008

Message from
His Majesty King Mohammed VI

to participants in the
National Conference on Sport

Skhirat 24 October 2008

Mensaje de
Su Majestad Mohammed VI
Rey de Marruecos

a los participantes en el
Encuentro Nacional del Deporte

Sjirat, 24 de octubre de 2008



Louange à Dieu

Prière et Salut sur le Prophète,

Sa Famille et Ses compagnons

Mesdames, Messieurs,

Il Nous est agréable de nous adresser aux participants à ces Assises nationales - les deuxièmes du genre - sur le sport marocain. C'est dire tout l'intérêt et toute l'attention que Nous portons à ce secteur. Cela dénote aussi les grands espoirs que Nous attachons à cet événement dont Nous attendons qu'il marque un nouveau point de départ pour promouvoir le sport national.

Mais on ne saurait atteindre cet objectif qu'en dépassant les dysfonctionnements qui le pénalisent. Ces entraves vont, en effet, à l'encontre des nobles objectifs qui y président et du rôle essentiel qui lui échoit pour l'ancrage des valeurs de patriotisme et de citoyenneté digne, et pour l'édification d'une société démocratique moderne.

Parmi les manifestations les plus criantes de ces dysfonctionnements dans le paysage sportif, l'on observe que le sport est en train de s'enliser dans l'improvisation et le pourrissement, et qu'il est soumis par des intrus à une exploitation honteuse pour des raisons bassement mercantilistes ou égoïstes. Seuls des dirigeants bénis par Dieu ont échappé à cette fâcheuse tendance. L'histoire de notre sport national a inscrit en lettres d'or tous les sacrifices qu'ils ont consentis avec dévouement et abnégation. Pour ceux-là, les équipes dont ils avaient la charge tenaient lieu de familles, et les joueurs s'apparentaient à leurs propres enfants.

Ces assises se tiennent dans une conjoncture marquée par une sourde inquiétude qu'ont suscitée chez l'opinion publique nationale les vicissitudes et les fluctuations que connaissent les sports nationaux en général, et qui se traduisent par des résultats aussi maigres que décevants. Cette situation Nous paraît indigne de notre pays et Nous ne pouvons nous en satisfaire, pas plus qu'elle n'est acceptable pour tout patriote qui se respecte. En tout état de cause, cette réalité ne peut, en aucune manière, être occultée par les exploits et les brillantes performances réalisées ici et là par certaines individualités particulièrement douées.

Et parce que la réalité est tenace, Nous avons préféré vous tenir un langage de franchise, à seule fin de parvenir à une évaluation objective des faiblesses et des carences de notre sport. Ce faisant, l'on se doit de garder à l'esprit les acquis enregistrés ainsi que la volonté d'utiliser de manière judicieuse et optimale, les atouts disponibles et de mettre à niveau, de façon efficiente, les potentialités dont nous disposons. Et pour y parvenir, il nous appartient de mettre en place des stratégies rigoureuses et de traduire dans les faits la devise retenue pour vos assises : « Une vision commune, une responsabilité partagée ».



Mesdames, Messieurs,

Il ne vous échappe pas ce que le sport – toutes disciplines confondues – représente pour les Marocains, et à quel point il est enraciné dans leur identité collective.

Nous sommes, en effet, une nation qui aime le sport et qui se mobilise massivement et unanimement pour encourager et porter aux nues ses héros. Elle tire une immense fierté de les voir réaliser tant d'exploits et de voir le drapeau marocain hissé si haut dans les rencontres internationales.

La pratique sportive devient, de nos jours, un des droits fondamentaux de l'Homme.

Il est donc nécessaire d'en élargir l'accès aux hommes et aux femmes de toutes les franges de la société - sans distinction aucune -, aux régions et zones défavorisées et aux personnes à besoins spécifiques. Le sport est, à ce titre, un levier fort de développement humain, d'inclusion, de cohésion sociale et de lutte contre la misère, l'exclusion et la marginalisation.

En gardant à l'esprit les multiples atouts que recèle notre pays dans le domaine sportif, la problématique qui interpelle instamment les professionnels, comme les autorités chargées de réguler et de réglementer le secteur sportif, se résume à une interrogation, légitime du reste, pour savoir comment le sport national en est arrivé à ce point de détérioration, et ce qu'il y a lieu de faire pour le sortir de l'ornière et de l'engrenage des contre-performances.

Nonobstant la multitude des défaillances qui y ont conduit, la situation inquiétante que connaît notre sport national est imputable à des carences majeures qui exigent une révision du mode de gouvernance en vigueur actuellement, dans la gestion des fédérations et des clubs. Il faut également veiller à l'adaptation du cadre juridique aux développements observés dans ce secteur, ainsi qu'à la formation, l'encadrement, le règlement du problème de financement et la mise en place des infrastructures sportives nécessaires. Il est donc impératif d'élaborer une stratégie nationale multidimensionnelle, pour remettre d'aplomb ce secteur vital.

La situation paraît encore moins reluisante quand on songe au modèle d'organisation de la pratique sportive dans notre pays, modèle qui repose sur une multitude d'acteurs, souvent non coordonnés, fonctionnant sur un schéma de type associatif, et essentiellement selon les règles du volontariat et de l'amateurisme.

Ce qui est encore plus triste et plus fâcheux, c'est que, dans la gestion des fédérations et des clubs, les responsabilités ne sont pas toujours claires, pas plus que ne sont satisfaits les impératifs de transparence, d'efficacité et de démocratie. A ces carences, s'ajoutent, évidemment, l'immobilisme qui caractérise certaines organisations sportives et la fréquence, faible ou quasiment nulle, du



renouvellement de leurs instances dirigeantes. En fait, les problèmes d'alternance se réduisent, le plus souvent, à des considérations ou des différends personnels ou catégoriels étriqués.

Il est donc impératif, pour sortir de cette crise, d'instaurer un dispositif moderne et efficace de régulation de ce secteur, reposant essentiellement sur la restructuration du paysage sportif national et la mise à niveau des organisations sportives dans la perspective de leur professionnalisation, ainsi que la démocratisation des instances chargées de leur gestion.

La situation exige, avant tout, de prendre les mesures institutionnelles et juridiques qui s'imposent pour pouvoir accompagner les changements rapides que connaît le sport mondial et répondre notamment aux exigences de développement du professionnalisme.

Il faudrait, en outre, trouver le modèle efficace pour assurer le développement cohérent et harmonieux du sport d'élite et du sport de masse, lesquels doivent bénéficier du même intérêt dans les politiques sportives nationales. En effet, le premier tire le sport national vers le haut et constitue une source d'exemplarité pour la collectivité des citoyens ; alors que le sport de masse est une condition fondamentale pour bâtir une société saine. Il est le vivier dans lequel le sport de compétition puise les éléments et les ressorts qui lui sont nécessaires.

Nous devons, par ailleurs, stimuler et dynamiser la vie associative sportive de manière à augmenter le nombre des licenciés, pour le mettre en adéquation avec celui de la population, notamment les jeunes filles et les jeunes garçons qui constituent une réelle pépinière des héros de demain.

Dans le même ordre d'idées, il faut œuvrer pour la remise à niveau du sport scolaire et universitaire, eu égard au rôle d'avant-garde qui est le sien dans la détection précoce et la formation des talents prometteurs.

Face à la négligence dont fait l'objet ce type de sport, il devient éminemment urgent de se pencher sur la question et de s'employer à assurer à cette activité une plus grande ouverture et à en améliorer les infrastructures et les conditions d'exercice. Cette action devrait être menée dans le cadre d'un partenariat exemplaire entre d'une part, les équipes d'encadrement travaillant au sein des établissements éducatifs et d'autre part, les organisations sportives.

Quoi qu'il en soit, on ne peut prétendre à de bons résultats sans avoir préparé, de façon sérieuse et professionnelle, les équipes nationales aux compétitions continentales, régionales et internationales. Cela requiert également une formation judicieuse et de bonnes compétences en matière d'encadrement technique et administratif.



Ceci pose évidemment le problème du financement qui demeure la clé de voûte du sport moderne.

Voilà pourquoi Nous appelons à en diversifier les sources, que ce soit à travers l'augmentation des crédits publics alloués au secteur des sports ou par la mise en place de partenariats entre les secteurs public et privé.

Nous insistons, à cet égard, sur la nécessité d'adopter, en la matière, des mécanismes appropriés de contrôle, d'audit et de reddition des comptes, tout en renforçant ceux qui sont déjà en place. Telle est, en effet, la voie judicieuse à emprunter pour mettre un terme à l'opacité qui entoure les finances de nombreux clubs et les budgets des associations, et en finir avec la propension au gaspillage et à la mauvaise gestion qui y sévissent, ainsi que toute autre transgression de la loi.

En outre, vos assises devraient se pencher sur une question vitale, à savoir la nécessité impérieuse, pour le secteur du sport, de renforcer ses infrastructures. Car, en dépit d'équipements sportifs de haut niveau dont dispose notre pays, et de ceux pour la réalisation desquels Nous avons donné Nos Directives au gouvernement, il est nécessaire de redoubler d'efforts en la matière, d'autant plus que la pratique du sport et la formation des champions s'apparentent désormais à une véritable industrie.

C'est dans cet esprit que Nous avons tenu à réserver à l'édification de structures sportives locales une place prioritaire dans les projets relevant de l'Initiative nationale pour le Développement humain, comme dans ceux auxquels la Fondation Mohammed V pour la Solidarité apporte son concours.

A cet égard, Notre objectif ultime est de redynamiser la pratique du sport dans nos villes, nos villages et nos quartiers, surtout populaires, qui constituent un réservoir inépuisable de sportifs pour notre pays. C'est aussi une pépinière féconde où s'est éclos le talent de nombre de nos grands champions, dont certains s'adonnaient, pieds nus, à leur sport favori. Ils se contentaient de l'honneur d'arborer le maillot national, de porter haut le drapeau du Maroc et de faire résonner l'hymne national au cours des rencontres continentales et internationales.

A cet égard, Nous exhortons plus particulièrement les collectivités locales et le secteur privé à s'investir pleinement et efficacement comme partenaires du nouveau plan intégré de développement du sport marocain : une stratégie de sport, une société sportive et une économie du sport. Ils doivent, à cet effet, conjuguer leurs efforts avec ceux des pouvoirs publics et des instances du mouvement sportif et olympique national.



Nous voulons également que dans notre pays, le secteur du sport soit synonyme d'innovation et de grande créativité. Les nouveaux sports doivent donc être encouragés pour tirer le meilleur parti des atouts naturels du Royaume et des potentialités de ses jeunes.

Il importe aussi d'élaborer, en la matière, des projets porteurs et à haute valeur ajoutée, et ce, dans le cadre d'un partenariat entre le secteur du sport et ceux de l'éducation, de la santé, du tourisme, de la culture et de la communication.

A ce propos, Nous tenons à insister sur le rôle qui échoit à la presse sportive -en tant que partenaire incontournable- pour favoriser le développement de ce secteur et lui assurer l'essor que nous lui souhaitons.

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication, assurent une large couverture aux activités sportives et focalisent l'attention sur elles. Voilà pourquoi Nous appelons la presse sportive à agir en toute liberté et responsabilité, et à faire preuve d'objectivité et de professionnalisme. Elle doit, en outre, accomplir son travail dans le plein respect des règles d'éthique du sport et de la pratique journalistique, de manière à faire toujours prévaloir l'intérêt du sport et à préserver les nobles idéaux qui en forment le socle.

Mesdames, Messieurs,

Si, au vu des nombreuses priorités qui sont les nôtres, il s'avère difficile de pallier toutes les carences qui pénalisent, hélas, le secteur du sport dans notre pays, certains problèmes y afférents doivent, en revanche, être traités avec toute la fermeté requise, surtout ceux dont le règlement revêt désormais un caractère d'urgence.

Le sentiment de frustration et de déception, suscité par des contre-performances de nos équipes nationales, ne peut en aucun cas justifier la recrudescence, dans les espaces et les terrains de sport, de certains phénomènes répréhensibles, que récusent la morale et la loi, ainsi que des actes de violence et d'agressions portant atteinte aux biens publics et privés.

Cela vaut également pour le dopage, qui constitue un phénomène étranger à nos traditions et à notre culture. C'est pourquoi Nous engageons les autorités compétentes à sévir vigoureusement contre cette pratique et à faire preuve d'intransigeance dans la répression de l'utilisation et de la commercialisation des substances dopantes, et ce, conformément à la législation nationale et à nos engagements internationaux en la matière.



Chères sportives, chers sportifs,

Nous avons pleinement confiance dans le grand potentiel du sport marocain. Aussi, ne ménagerons-Nous aucun effort pour soutenir toutes les bonnes initiatives vouées à l'objectif suprême que nous nous sommes fixé, à savoir faire du sport marocain un modèle exemplaire et un facteur de cohésion sociale et de renforcement de notre rayonnement régional et international.

Nous n'entendons pas que ces assises se contentent de faire un diagnostic, fût-il le plus exhaustif et le plus précis, de l'état du sport marocain. Il ne s'agit pas non plus de déployer des trésors de rhétorique pour gloser sur une réforme théorique qui conduirait inéluctablement à tomber dans le piège contre lequel Nous n'avons cessé de mettre en garde, en l'occurrence un cercle vicieux qui consiste à changer le changement et à réformer la réforme.

En effet, c'est parce que Nous avons à cœur de veiller sur le secteur du sport que Nous vous incitons à faire de ces assises une force de proposition apte à formuler des recommandations concrètes et à faire des suggestions pratiques. Celles-ci doivent être à la hauteur des défis qui se posent au sport national, et à même de répondre aux vœux de nos citoyens -à l'intérieur et à l'extérieur du pays-, qui aspirent à plus de performances et de prouesses.

Par conséquent, Nous exhortons tous les acteurs concernés à aborder ces questions avec sérieux, engagement et un sens élevé des responsabilités. Ils doivent également être animés de la plus grande ambition et de beaucoup d'optimisme pour atteindre notre objectif ultime, à savoir l'identification des voies et des moyens les plus appropriés pour mettre au point une stratégie nationale du sport marocain. Cet effort doit s'inscrire dans le cadre d'une vision collective responsable.

Puisse le Très-Haut guider vos pas et couronner vos travaux de succès.

Wassalamou alaikoum wa rahmatoullahi wa barakatouh.

Mohammed VI

Roi du Maroc

Fait au Palais Royal de Casablanca,
le jeudi 23 chawwal 1429H, correspondant au 23 octobre 2008.